

COMPTE-RENDU CONDENSE DU CONSEIL MUNICIPAL **JANVIER – FEVRIER 2016**

Aire de lavage des machines à vendanger et des pulvérisateurs – Demande de subventions

Soucieuse de participer activement à la reconquête de la qualité des eaux de l'Orb et du Lirou, la Commune a confié au cabinet d'étude ENTECH une étude pour la réalisation d'une aire de lavage des machines à vendanger (AMV) et des pulvérisateurs (ARSS) conforme à la réglementation.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans le cadre du contrat de rivière Orb-Libron et futur SAGE Orb-Libron qui met en place une politique de préservation de la ressource en eau pour atteindre le bon état écologique.

Le montant estimatif de l'aire de remplissage et de lavage sécurisée des pulvérisateurs s'élève à 585 000 € HT, soit 702 000 € TTC. Ce projet peut bénéficier d'aides prioritaires dans le cadre des aires d'alimentation des captages prioritaires.

Marché de maîtrise d'œuvre – Aménagement de la rue Victor Hugo – Bureau d'Etude ARTELIA

La commune de Cazouls-les-Béziers, décide de retenir le Bureau d'études ARTELIA Ville et Transport, sis au 2 Allées de l'Espinouse, 34760 BOUJAN SUR LIBRON, chargé d'une mission partielle de maîtrise d'œuvre (PRO – ACT – VISA – DET – AOR) pour l'aménagement de la Rue Victor HUGO, pour un montant de 10 175.00 € HT soit 12 210.00 € TTC. Le montant des travaux estimé est de 347 000 € HT.

Marché de maîtrise d'œuvre – FACE 2014 – Hérault Energies

La commune de Cazouls-les-Béziers, décide de retenir le syndicat mixte d'énergies du département de l'Hérault, Hérault Energies, sis au 1 Chemin de Plaisance BP28, 34120 PEZENAS, dans le cadre d'une mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux de sécurisation fils nus du réseau basse tension par la mise en place de câbles torsadés en façades sur le territoire de la commune. Ces travaux sont estimés à 102 576.56 € HT et concernent l'avenue Waldeck Rousseau, rue Barbes, rue Descartes, rue Tourville, rue Mistral et rue Louis Blanc.

Le montant des honoraires hors taxes est de 7 180.36 € soit 8 616.43 € toutes taxes comprises.

Marché de services : Prestations d'assurances – GROUPAMA

La commune de Cazouls-les-Béziers, décide de retenir la compagnie d'assurance GROUPAMA, sise 4 Impasse des Roselières, 34970 LATTES pour le marché d'assurance composé de :

- Lot n°01 : Dommages aux biens pour un montant de 5 919.17 € HT soit 7 103.00 € TTC.
- Lot n°02 : Responsabilité civile et risques annexes pour un montant de 2 484.17 € HT soit 2 981,00 € TTC.
- Lot n°03 : Protection juridique personnes morales et personnes physiques pour un montant de 679.17 € HT soit 815,00 € TTC.
- Lot N°04 : Flotte automobile et risques annexes pour un montant de 6 312.50 € HT soit 7 575.00 € TTC.

Marché de maîtrise d'œuvre – démolition de la Maison « Gazel » et aménagement du site en parking payant – ARTELIA Ville et Transport

La commune de Cazouls-les-Béziers, représentée par son Maire décide de retenir le Bureau d'études ARTELIA Ville et Transport, sis au 2 allées de l'Espinouse, à BOUJAN SUR LIBRON, chargé d'une mission complète de maîtrise d'œuvre pour la démolition de la Maison Gazel située rue Championnet, et l'aménagement du site en parking payant pour un montant de 4 525,00 € HT soit 5 430,00 € TTC. Le montant des travaux estimé est de 65 000 € HT.

CENTRE ANCIEN : Etude urbaine – Demande de subvention

Le centre ancien de Cazouls-les-Béziers subit une déqualification importante.

Afin de définir un projet global de revitalisation permettant d'enrayer cette déqualification, il est proposé de réaliser une étude urbaine visant à identifier les potentiels en renouvellement urbain du centre ancien et la sociologie de ses habitants afin de définir une réflexion globale sur son aménagement.

Le montant de cette étude est estimé à 41 666,67 € HT, soit 50 000 € TTC.

Service Jeunesse : demande de subvention pour l'acquisition de deux ordinateurs

Dans le cadre de la réorganisation du service Jeunesse et de l'acquisition d'un logiciel de gestion des différentes activités, il est nécessaire de remplacer l'ordinateur fixe du service Jeunesse afin de le rendre compatible et d'acquérir un ordinateur portable permettant aux agents de gérer le listing des enfants sur site.

L'acquisition de ces deux postes équipés et installés est estimée à 2 583,33 € HT, soit 3 100 € TTC. Une subvention de la CAF de l'Hérault pourrait être sollicitée à hauteur de 40 % du HT soit 1 033 €.

Modifications-Création de commissions municipales

Vu l'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

- Il est décidé de modifier la commission « Sports. Cette commission sera placée sous la vice-présidence de Madame Martine GUARDIA et sera composée de : Charlette CHASTAN, Gérard DECOR, Maryse ALLEMAND, Serge BACCOU, Marcos FERREIRA et Bruno DUPUY.
- Parallèlement, les commissions suivantes sont modifiées :
 - Communication : Carole BERLOU
 - Action économique – Commerces : Maryse ALLEMAND
 - Aménagement du village – voirie : Robert SENAL
 - Constructions illégales : Bruno DAMBLEMONT
- Les commissions ci-après seront complétées ainsi :
 - Enseignement : intégration de Viviane ROUQUET TAFANI et Marcos FERREIRA
 - Eau – Electricité – Assainissement : intégration de Bernard MARTIN en remplacement de Viviane ROUQUET TAFANI
 - Culture : intégration de Carole BERLOU et Christian GUILLEMET
- une nouvelle commission est créée : « **Qualité de vie des Cazouliens** », placée sous la vice-présidence de Maryline TUCA et composée de Fabienne MEGRET, Maryse ALLEMAND, Marcelle COUDERC, Charlette CHASTAN, Carole BERLOU, Viviane ROUQUET TAFANI, Viviane GAIRE, Gérard DECOR, Bruno DUPUY, Marcos FERREIRA, Robert SENAL, Serge BACCOU.

SIVU pour la Gestion de la Gendarmerie de Cazouls-les-Béziers – Désignation d'un délégué

Il afin de représenter la commune auprès du SIVU pour la Gestion de la Gendarmerie de Cazouls-les-Béziers, ont été désignés : Titulaire : Bruno DAMBLEMONT - Suppléant : Robert SENAL.

RMEEA – Conseil d'Administration : Désignation d'une personne qualifiée et d'un élu

Vu l'article 5 des statuts de la Régie Municipale d'Electricité, d'Eau et d'Assainissement, Afin de siéger au Conseil d'Administration de la RMEEA, il est proposé de désigner Monsieur Bernard MARTIN, en remplacement de Madame Viviane ROUQUET TAFANI, en qualité d'Elu.

Médiathèque : Convention de partenariat – service de portage de documents à domicile

Il est mis en place un service de portage de documents disponibles à la médiathèque au domicile des personnes ne pouvant pas se déplacer.

Ce service, gratuit, sera assuré par des agents et/ou des bénévoles intervenant à la médiathèque et sera coordonné par le réseau des médiathèques de la Communauté de Communes La Domitienne.

Lotissement communal « LA MARGUE » : fixation du prix de vente des lots

Dans le cadre de la réalisation d'un lotissement au sein du PAE « La Margue », il est décidé de fixer le prix de vente du terrain à 125,00 € HT/m² soit 150 € TTC/m².

Une partie du montant total est destinée au financement des travaux du PAE « La Margue », programme d'aménagement d'ensemble dans lequel est comprise l'assise foncière du lotissement.

Jeunesse - modification des tarifs des prestations

Dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires, des pôles d'activités sont mis en place, par périodes de six à dix semaines pendant lesquelles des intervenants extérieurs ou personnel communal diplômé interviennent auprès des enfants des écoles maternelles et élémentaires.

Les tarifs avaient été proposés en détaillant période par période. La périodicité changeant à chaque fois, il est proposé de fixer un tarif à la séance :

Revenu mensuel net imposable	Tarif par séance
0 à 1 700 €	0,50 €
1 700 € à 2 700 €	1 €
2 700 € à 3 500 €	1,50 €
> 3 500 €	2 €

Ce tarif sera multiplié par le nombre de jours de fréquentation des enfants.

Barème dégressif multi-enfants :

- A partir de 2 enfants de la même famille inscrits : - 20 % de la somme totale
- A partir de 3 enfants de la même famille inscrits : - 30 % de la somme totale